

---

**RÉSOLUTION 2015-CE567-06.03-R5365**

relative à la nomination de membres au comité de maîtrise d'œuvre en enseignement

---

*Adoptée par la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières lors de la 567<sup>e</sup> réunion (ordinaire) tenue le 17 novembre 2015.*

CONSIDÉRANT l'article 41 de la Loi sur l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 46 du Règlement général 2 « Les études de premier cycle » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 6.7 du *Règlement n<sup>o</sup> 1 – Règlement de régie interne* de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la résolution 2001-CE411-15-R3609 (9 octobre 2001) relative à la création du comité de maîtrise d'œuvre en enseignement et prévoyant le mandat de ce comité;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un document refondu faisant état du rôle et de la composition du comité de maîtrise d'œuvre en enseignement (résolution 2013-CE537-07.04-R5095, 2 avril 2013);

CONSIDÉRANT la résolution 2013-CE542-06.04-R5156 nommant les personnes suivantes à titre de membres du comité de maîtrise d'œuvre en enseignement, soit monsieur Luc Ostiguy, professeur, monsieur François Fugère, chargé de cours, monsieur Luc-Georges Bédard, chargé de cours, madame Gabrielle Cantin, étudiante de premier cycle, et madame Marilyne Boisvert, étudiante à la maîtrise, pour des mandats se terminant au mois de septembre 2015;

CONSIDÉRANT la nomination, par les vice-recteurs académiques, de monsieur Louis Houde, à la direction du comité de programme de premier cycle en mathématiques et informatique, en remplacement de monsieur François Meunier;

CONSIDÉRANT la désignation par le Syndicat des chargés de cours, de monsieur François Fugère et de monsieur Luc-Georges Bédard, au comité de maîtrise d'œuvre en enseignement;

CONSIDÉRANT la résolution, adoptée le 15 novembre 2015, par le conseil d'administration de l'Association générale des étudiants de l'UQTR (AGÉUQTR) désignant madame Jade Marcil, étudiante au programme de baccalauréat en enseignement au secondaire : profil univers social (7655) au comité de maîtrise d'œuvre en enseignement;

CONSIDÉRANT l'avis du doyen des études;

**SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :**

- 1<sup>o</sup> à la suite du changement de titulaire du poste, de nommer :
  - Monsieur Louis Houde, directeur du programme de double baccalauréat en mathématiques et enseignement des mathématiques au secondaire (Département de mathématiques et d'informatique, en remplacement de monsieur François Meunier (*d'office*);
- 2<sup>o</sup> de nommer les personnes suivantes pour faire partie du comité de maîtrise d'œuvre en enseignement, pour des mandats de deux ans, débutant rétroactivement le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et devant se terminer à la date de la réunion de la commission des études du mois de septembre 2017 :

- Monsieur Luc Ostiguy, représentant en enseignement du français (Département de lettres et communication sociale), pour un neuvième mandat;
  - Monsieur François Fugère, chargé de cours au Département des sciences de l'éducation, pour un cinquième mandat;
  - Monsieur Luc-Georges Bédard, chargé de cours au Département des sciences de l'éducation (pour un troisième mandat);
  - Sous réserve de la réception de la résolution adoptée par le conseil d'administration de l'Association générale des étudiants de l'UQTR (AGÉUQTR), Madame Jade Marcil, étudiante au programme de baccalauréat en enseignement au secondaire : profil univers social (7655), pour un premier mandat, en remplacement de madame Gabrielle Cantin;
  - Sous réserve de l'adoption d'une résolution à cet effet par l'Association générale des étudiants de l'UQTR (AGÉUQTR), Madame Laurence Murray-Dugré, étudiante à la maîtrise en éducation et à un programme court de deuxième cycle en études québécoises, pour un premier mandat, en remplacement de madame Marilyn Boisvert;
- 3° de nommer madame Carine Lachapelle, agente de recherche au Décanat des études, secrétaire du comité de maîtrise d'œuvre en enseignement (*d'office*);
- 4° d'amender en conséquence toute résolution incompatible avec la présente.

*Font également partie du comité de maîtrise d'œuvre en enseignement :*

- *Monsieur Danny Dessureault, doyen des études, président d'office;*
- *Madame Louise Bélair, directrice du programme de baccalauréat en éducation préscolaire et d'enseignement au primaire (BÉPEP) (Département des sciences de l'éducation) (d'office);*
- *Madame France Joyal, directrice du programme de baccalauréat en enseignement des arts (arts plastiques, art dramatique) (Département de philosophie et des arts)(d'office);*
- *Madame Mariane Gazaille, directrice du programme de baccalauréat en enseignement des langues secondes (Département des langues modernes et de traduction (d'office);*
- *Monsieur Ghislain Samson, directeur du Département des sciences de l'éducation (d'office);*
- *Monsieur Jean Lemoyne, directeur du programme de baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (BEEPS) (Département des sciences de l'activité physique) (d'office);*
- *Madame Sylvie Ouellet, directrice du programme de baccalauréat en enseignement de l'adaptation scolaire et sociale (Département des sciences de l'éducation) (d'office);*
- *Madame Lise-Anne St-Vincent, directrice des programmes en enseignement au secondaire (Département des sciences de l'éducation) (d'office);*
- *Madame Sonia Lefebvre, directrice des programmes de maîtrise en enseignement (Département des sciences de l'éducation) (d'office);*
- *Madame Lucia Ferretti, représentante en enseignement - univers social (histoire, géographie) (Département des sciences humaines) (jusqu'en septembre 2016);*
- *Madame Josée Roy, enseignante associée à la Commission scolaire de la Riveraine, (jusqu'en septembre 2016);*

- *Monsieur Alex Brisebois-Proulx, étudiant au baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé(jusqu'en septembre 2016);*
- *Monsieur Paul Beaulieu, directeur du Bureau des ressources de la formation pratique des maîtres, à titre d'observateur (d'office).*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par : \_\_\_\_\_

Éric Hamelin

Secrétaire général par intérim